

## Séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2009

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 20 heures, sous la présidence d'Anny FLINTHAM-WALLET, Maire de PLACHY-BUYON.

Etaient présents (Maire et adjoints puis ordre alphabétique) : Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Jean-René FLAMANT ; Chantal BACHELAY, Yann DELAHAYE, Jean-Pierre DE SAINT-ACHEUL, Martine FAUQUEMBERGUE, Jean-Pascal JORON, Emmanuel MAITRE. Excusés : Lionel NORMAND, Marie-Françoise FELLER, Gary SZUMNY, Paul MARTICHO a donné procuration à Anny FLINTHAM-WALLET. Mme HERBET a été élue secrétaire de séance.

-----

### Délégation du service public d'assainissement collectif de la commune

Madame le Maire rappelle que le contrat de délégation du service public d'assainissement collectif a été prolongé par un avenant jusqu'au 30 juin 2010 lors de la dernière séance du Conseil Municipal afin de permettre la réalisation de la procédure légale.

Préalablement à la procédure le Conseil Municipal doit se prononcer sur le principe de la délégation du service public d'assainissement collectif sur la base du rapport établi en application de l'article L 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce rapport a été transmis à tous les membres avec la convocation, M. Vorbeck en donne lecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide du principe de déléguer sous forme d'affermage le service public d'assainissement collectif de la commune pour une durée de 4,5 ans (échéance au 31/12/2014, la future station d'épuration intercommunale devrait être terminée)
- approuve le document contenant les caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire

Un avis d'appel public à candidatures va être diffusé dans le Courrier Picard et le Moniteur. La date limite de réception des dossiers de candidatures est fixée au 25 janvier 2010 à 17 heures.

### Informations et questions diverses

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu à la Communauté de Communes du Canton de Conty concernant le regroupement des RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), en présence de l'Inspectrice des écoles primaires. Une réunion est prévue le 13 janvier 2010 entre les Maires, les enseignants, les représentants des Conseils d'écoles.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal du courrier du Centre de Gestion qui propose la titularisation de Sylvie Domingues, stagiaire depuis un an. L'agent devra d'abord suivre la formation obligatoire d'intégration à la catégorie C.
- Le Maire donne lecture du courrier de M. Loric Président du Comité des fêtes de Prouzel qui sollicite une subvention d'un montant de 100 € suite à la fête de la Coulée Verte qui s'était déroulée le 14 juin 2009 et était financièrement déficitaire. Le Conseil Municipal accorde cette subvention. Une réunion aura lieu le 20 janvier 2010 afin que les représentants des communes concernées décident ou non de renouveler la fête de la Coulée Verte et sous quelle forme.
- Suite à la proposition de Jeux Intervillages de M. Bulcourt évoquée lors de la dernière séance du Conseil Municipal, M. Flamant propose qu'un questionnaire soit adressé à tous les habitants pour savoir si cette manifestation les intéresse et s'ils participeront.
- Le Maire informe le Conseil Municipal des courriers de remerciements de l'Union des Anciens Combattants et de l'Association de Pêche suite au versement des subventions.
- Air Touraine Hélicoptère nous informe qu'un survol en hélicoptère des lignes électriques haute tension aura lieu du 1<sup>er</sup> au 19 décembre 2009.
- Suite à l'accident ayant provoqué le dessouchage d'un arbre route de Beauvais RD 210, le Conseil Général nous a fait parvenir une copie du courrier qu'il adresse au responsable, le remplacement de l'arbre lui en coûtera 692 €.

- Le panneau indiquant le Hameau de Buyon au carrefour RD 210 Rue Edouard Philogène Wallet – Rue du Château d'eau a été accidenté, l'auteur des dégâts est inconnu. Le Maire se rapprochera de la Gendarmerie qui était présente ce jour là.
- Les travaux de construction des ateliers municipaux se poursuivent, le bâtiment sera hors d'eau pour la fin de l'année.
- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a sollicité une enveloppe parlementaire auprès du Sénateur Marcel Deneux pour les travaux de rejointoiement des murs de l'église.
- Le Maire rappelle que le contrat de travail de M. Francis Roger arrive à échéance le 31 décembre 2009 et qu'il aura 60 ans en novembre 2010. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de travail de M. Roger jusqu'au 30 novembre 2010.
- Les vœux du Maire auront lieu le 16 janvier 2010. Cette année toute la population sera invitée, l'invitation comportera un coupon-réponse afin de prévoir le nombre de galettes des rois nécessaire.
- Plan Local d'Urbanisme : le Commissaire enquêteur a rendu ses conclusions. Une réunion de travail aura lieu jeudi 14 janvier 2010 à 20 heures.
- Plan Communal de Sécurité : chaque membre en a reçu une copie, une réunion de travail sur ce sujet aura lieu le jeudi 28 janvier 2010 à 20 heures.
- M. Flamant rappelle que la distribution du colis des aînés aura lieu samedi 19 décembre 2009 rendez-vous à 14 heures à la mairie.
- Mme Bachelay rappelle la proposition d'un spectacle « Tu m'as dans la peau Léon » le vendredi soir 30 avril ou 4 juin 2010. La commune participerait à hauteur de 600 € et le prix de l'entrée sera de 5 €. Il faudra réserver une estrade de la Communauté de Communes (qui fera également la publicité) et la salle devra être propre pour le lundi à 8 heures.
- Des problèmes d'internet sont signalés sur la commune. Le Maire informe le Conseil Municipal que M. Normand, Adjoint, a contacté France Télécom.
- Jean-Pierre De Saint-Acheul fait le compte rendu de l'Assemblée Générale du SMIRTOM (syndicat de ramassage et traitement des ordures ménagères) à laquelle il a assisté : la redevance des ordures ménagères n'augmentera pas en 2010 ; il n'y aura plus de ramassage des déchets verts, la collecte des recyclables aura lieu tous les 15 jours. Il est envisagé la distribution progressive de conteneurs pour les recyclables dans le courant de l'année 2010 après la mise en fonction de la nouvelle chaîne de traitement.
- Martine Fauquemberg a assisté à une réunion à la Communauté de Communes concernant les tarifs du périscolaire et de la cantine. La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) impose que les tarifs soient basés sur le Quotient Familial.
- Chantal Bachelay évoque la Coupe du Monde de football qui aura lieu en 2010 et propose qu'une retransmission sur grand écran soit effectuée. Avant de solliciter un devis pour une parabole, il convient de savoir sur quelles chaînes les matchs seront diffusés.
- Le Maire rappelle qu'un concert a lieu à l'église samedi 12 décembre 2009.
- Emmanuel Maître signale que les chemins ruraux du côté du chemin de Saint Sauflieu au Hameau de Buyon deviennent moins praticables par suite de rétrécissement des accotements détériorés par les agriculteurs. La commission voirie se réunira.
- Yann Delahaye informe le Conseil Municipal que le travail sur le site internet de la commune est en cours. Une réunion est prévue le 15 décembre.

-----

La séance est levée à 23 h 15.